

La chasse est ouverte mais la résistance ne désarme pas !

en bref

Comme les 1^{er} mai et 30 juin, la plate-forme « Stop chasse aux chômeurs » est descendue dans la rue le 18 novembre. Entretemps, l'arrêté royal était passé au Moniteur (début juillet) et une VDB (Freya Vandebossche) en avait remplacé un autre (Frank Vandebroucke). Une action menée malgré l'adoption des mesures et avec une implication syndicale en hausse !

Yves Martens,
Collectif
Solidarité
Contre
l'Exclusion.

(1) Cf. article
page 6.

(2) Cf. article
n°45 page 16 :
Les patrons
demandent, le
gouvernement
les exauce.

Plate-forme chômage

1. Ecouter, sourire, exclure

D'un VDB à l'autre, le style est tout différent mais nous ne nous en laissons conter ni par le sourire de Freya, ni par son sens de l'écoute plus aiguisé, ni par sa fibre sans doute plus sociale. Nous ne sommes pas dupes non plus car la nouvelle ministre de l'emploi ne manque pas d'intelligence politique. La veille de notre manifestation, elle rencontrait des chômeurs à Charleroi, et non seulement leur accordait écoute et attention, contrairement à son prédécesseur, mais se voulait aussi très rassurante. Et, depuis la rentrée, elle va répétant que c'était une erreur de communication d'avoir parlé de contrôle alors qu'il s'agit d'accompagnement. Bref, elle cherche à rassurer l'opinion et à démobiliser les sans emploi.

Ce faisant, elle nous fournissait sur un plateau l'objectif majeur de notre manifestation : répéter clairement que le volet fédéral, celui pris en charge par l'ONEM, c'est bien du contrôle, du harcèlement, de la chasse aux chômeurs. Nous avons à nouveau eu une bonne couverture médiatique (Télé Bxl, JT de la RTBF, RTL en radio, Le Soir...) et avons réussi à faire passer ce message.

2. 18 novembre, 14h 500 insubmersibles au RV

Sous une pluie battante et un vent glacial, plusieurs centaines de manifestants se rassemblent, la plupart arborant leurs couleurs syndicales. Les TSE CSC, qui ont

toujours soutenu la plate-forme, avaient mobilisé efficacement et leurs membres venaient de toute la Wallonie et de Bruxelles. Quant à la FGTB, elle était bien sûr représentée par les TSE liégeois, membres de la 1^{ère} heure de la plate-forme, mais aussi par ceux, entre autres, de Charleroi et de Namur. La FGTB de Bruxelles était présente devant le cabinet VDB mais n'a pas souhaité se joindre en tant que telle à la marche qui a suivi.

3. 18 novembre, 14h30

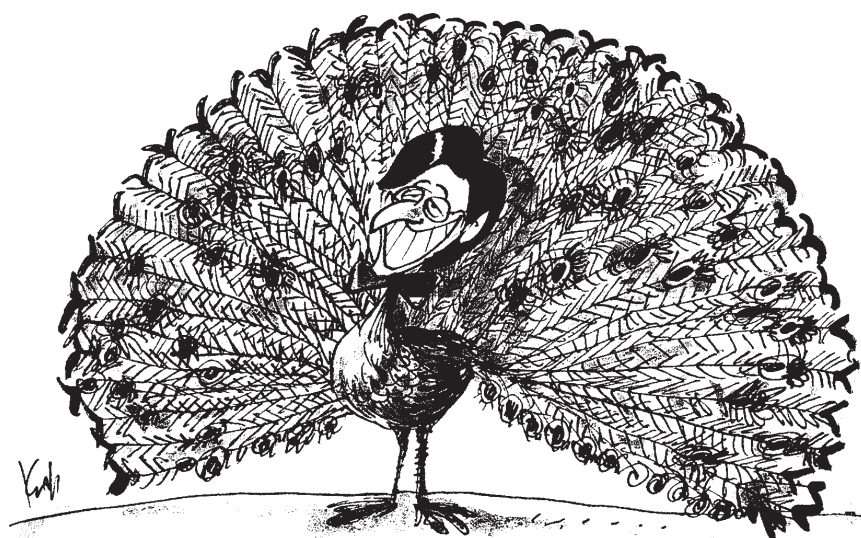
VDB écoute, écoute, mais n'entend pas

La délégation est reçue par le chef de cabinet de Freya Vandebossche. Celui-ci nous a écoutés avant de nous servir des propos rassurants (lénifiants même), insistant comme attendu sur le volet accompagnement, prétendant même que l'activation par l'ONEM était aussi de l'aide apportée aux chômeurs. Un discours pourtant intenable face aux témoignages de terrain (récoltés par les accompagnateurs syndicaux) que venaient de lui présenter Didier Brissa (TSE FGTB) et Patricia Biard (TSE CSC)¹. Il nous a aussi assuré que la ministre serait très attentive à l'évaluation, mais que, le processus venant juste de débiter, il était prématuré de tirer quelque conclusion que ce soit. Bref, « *tout va très bien Madame la marquise* » et notre interlocuteur s'est montré sourd et aveugle tant par rapport à nos critiques de principe que concernant les faits concrets exposés.

4. 18 novembre, 15h

Salut à tous ceux qui nous piétinent pour notre bien

Le cortège s'est ensuite mis en route pour se rendre devant la Fédération des Entreprises de Belgique afin de rappeler que le plan de chasse aux chômeurs correspondait aux demandes du patronat² et que si les patrons bénéficiaient sans cesse de nouvelles réductions de cotisations sociales, cela ne se traduisait jamais par des créations d'emploi. Ensuite, nous avons marqué un arrêt symbolique au pied de l'Albertine qui surplombe la galerie où se « cache » le siège du SP.a.



5. 18 novembre, 15h30 Di Rupo propose un timbre anti-chasse aux chômeurs

Le bâtiment du PS, boulevard de l'Empereur, était gardé par un cordon policier peu accueillant. Elio Di Rupo fut, au contraire, un hôte fidèle à sa réputation de grand communicateur. Il prit la peine de recevoir en personne notre délégation et ne manqua pas, lui, de réagir, tantôt s'indignant, tantôt jouant la surprise, au fil des faits relatés par nos représentants. Il nous dit ensuite « *ressentir un profond malaise, d'autant qu'il était convaincu de la sincérité de nos arguments* ». Pour se retrancher aussitôt derrière la soi-disant impossibilité de revenir sur le principe du contrôle, « *à cause des Flamands* ». Nos politiques, des deux côtés de la frontière linguistique, n'auraient-ils plus aucune imagination qu'ils n'aient d'autre recours que de rejeter systématiquement les fautes sur l'autre communauté ?

Faute de pouvoir/vouloir réclamer le retrait donc, Elio Di Rupo s'est dit en revanche décidé à intervenir auprès de la ministre de l'emploi sur les questions de la subjectivité, de la prise en compte des situations sous-régionales du marché de l'emploi et du problème des preuves. Et d'avancer l'idée de simplification maximale des documents et des démarches ainsi que de facilités offertes aux chômeurs. Par exemple, par rapport à l'absence fréquente de réponse des employeurs aux candidatures, qui rend presque obligatoire l'envoi par recommandé s'il l'on veut avoir une preuve de son envoi, Elio Di Rupo émit la suggestion d'un tarif postal réduit en faveur des sans emploi ! Chacun appréciera la façon dont le PS défend les plus faibles...

Après notre entretien, répondant à la RTBF, le président Di Rupo revint sur le problème de l'arbitraire et des preuves, tout en exonérant les patrons : « *ce qui est inacceptable et les chômeurs ont raison, c'est qu'il y aurait de l'arbitraire, à savoir : on leur demande de prouver qu'ils ont cherché de l'emploi. Mais les employeurs, tellement ils sont inondés de demandes, ne répondent même plus. Alors comment voulez-vous prouver qu'ils ont demandé de l'emploi ? Et donc le contrôle, oui, mais pas d'arbitraire* ».

Si nous avons détaillé à Elio Di Rupo les problèmes que les trois premières semaines d'entretiens avaient déjà mis en évidence, nous lui avons surtout rappelé que ces « *dysfonctionnements* » n'en n'étaient pas en fait. Ils ne sont que la conséquence logique d'un plan absurde, injuste et discriminatoire. Les efforts pour l'aménager ne seront que des emplâtres sur une jambe de bois. Tous les points dénoncés sont intrinsèquement liés à la logique même du plan et, quand bien même ils seraient corrigés, d'autres surgiraient aussitôt (impossible d'avoir des critères objectifs puisqu'il ne sera pas possible de dire globalement ce que sont des efforts suffisants).

Le plan de chasse aux chômeurs doit donc être purement et simplement retiré ! Combien faudra-t-il de chômeurs sacrifiés pour que nos responsables politiques réagissent véritablement ? La mobilisation sera sans doute plus aisée au fur et à mesure que les gens seront frappés par ces mesures iniques. Mais nous sommes fiers de n'avoir pas attendu le carnage pour réagir ! Et nous ne nous laisserons pas endormir par les propos pontifiants de nos édiles...